ISSN 0221-4792

LES STELES DISCOIDALES

JOURNÉE D'ÉTUDE DE LODÈVE

ARCHEOLOGIE en LANGUEDOC N° SPECIAL 1980

REVUE DE LA FEDERATION ARCHEOLOGIQUE DE L'HERAULT

LES STELES DISCOIDALES DE SAINT-GUILHEM-LE-DESERT (HÉRAULT) *

par Jean-Claude RICHARD **

Saint-Guilhem-le-Désert possède de nombreux titres, au cours de son histoire, pour susciter l'intérêt des historiens et des archéologues. L'abbaye bénédictine, fondée au début du IXe siècle par Guillaume d'Orange, est, depuis longtemps, l'objet de recherches variées orientées sur la période médiévale (1) et sur l'art roman (2). Mais il convient de ne pas oublier que, malgré l'importance de cette période et de cet art, d'autres périodes, d'autres documents, d'autres disciplines présentent à Saint-Guilhem-le-Désert un grand intérêt (3). Il nous a donc semblé utile de faire connaître cinq stèles discoïdales inédites, découvertes et conservées à Saint-Guilhem-le-Désert. Ces stèles font partie, à l'exception du n° 1, de l'importante collection lapidaire mais elles ne possèdent pas de fiche de découverte (4). Ce que nous pouvons seulement affirmer c'est qu'elles ont toutes une provenance locale. Saint-Guilhem-le-Désert possédait, du Moyen Age à la Révolution de 1789, trois églises : celle de l'abbaye bénédictine, Saint-Sauveur de Gellone, l'église paroissiale Saint-Barthélémy et l'église paroissiale Saint-Laurent. L'église Saint-Barthélémy, située au sud-ouest du monastère, a disparu à la fin du XVIIIe siècle (5) : elle était entourée d'un cimetière dont doivent provenir les stèles que nous étudions. L'église Saint-Laurent, connue par les textes depuis le Moyen Age, possédait, elle aussi, un cimetière dont nous ignorons cependant les limites exactes : désaffectée au moment où l'église du monastère devint église paroissiale, elle fut vendue à des particuliers si bien qu'elle fut englobée dans des maisons privées qui ont modifié ses abords (6).

(*). — Nous adressons nos remerciements à M. le Maire et à M. le Curé de St-Guilhem-le-Désert qui nous ont donné toutes les facilités pour cette étude ainsi qu'à M.M.D. propriétaire de la stèle n° 1.
Notre reconnaissance est grande envers M. le Professeur R. Favreau de l'Université de Poitiers et M.L. Pressouyre, maître de recherche au C.N.R.S. pour leur aide dans les datations épigraphiques.
Enfin, nous ne saurions oublier tous ceux qui, présents ou non à la « Journée de Lodève », par leurs publications et leur correspondance, nous ont permis de mener à bien cette étude.

(**). — 1, Place de la Liberté, 34150 SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT.

(1). — P. Tisset, *L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève des origines au XIIIe siècle*, Paris, 1933, ouvrage fondamental fondé sur une critique très serrée des actes du Cartulaire de Gellone (publié à Montpellier, de 1898 à 1905 par P. Alaus, L. Cassan et E. Meynial ; un *index de noms de lieux et de personnes dans le Cartulaire de Gellone (abbaye de Saint-Guilhem)*, Clermont l'Hérault, 1975, a été publié par G. Combarnous) Nous profitons de cette occasion pour souligner que les datations données dans l'édition du Cartulaire (et suivies sans critique par G. Combarnous) doivent être corrigées par l'ouvrage de P. Tisset qui a apporté de très nombreuses modifications.

2. — En dernier lieu : J. Lugand, J. Nougaret, R. Saint Jean, *Languedoc roman, le Languedoc méditerranéen*, La Pierre qui Vire, 1975, collection Zodiaque, La Nuit des Temps, n° 43, p. 75-96, 346-354,365-383.

3. — C'est ce qui a été prouvé par l'ouvrage collectif : *Saint-Guilhem-le-Désert et sa région*, Millau, 1974, publié sous la direction du regretté professeur P. Marres.

4. — La stèle n° 1 avait été réutilisée comme moellon dans une maison particulière de la commune où elle a été récemment découverte.

5. — P. Tisset, *op. cit.*, p. 128,152,155,158,159,163,179-181. L'église Saint-Barthélémy se trouvait à l'emplacement du couvent des religieuses qui existait depuis les origines du monastère, semble-t-il, et qui est connu par des textes du XIe au XIVe siècle (vers 1300, les religieuses furent transférées à Montpellier).

6. — L'église Saint-Laurent est située à l'est du monastère et à l'entrée du village. Elle possède une abside fortifiée et est actuellement à ciel ouvert. Le corps de bâtiment a subi des modifications mineures qui n'empêcheront pas une restauration.

©Archéologie en Languedoc : https://etudeshèraultaises.fr (Tous droits réservés)

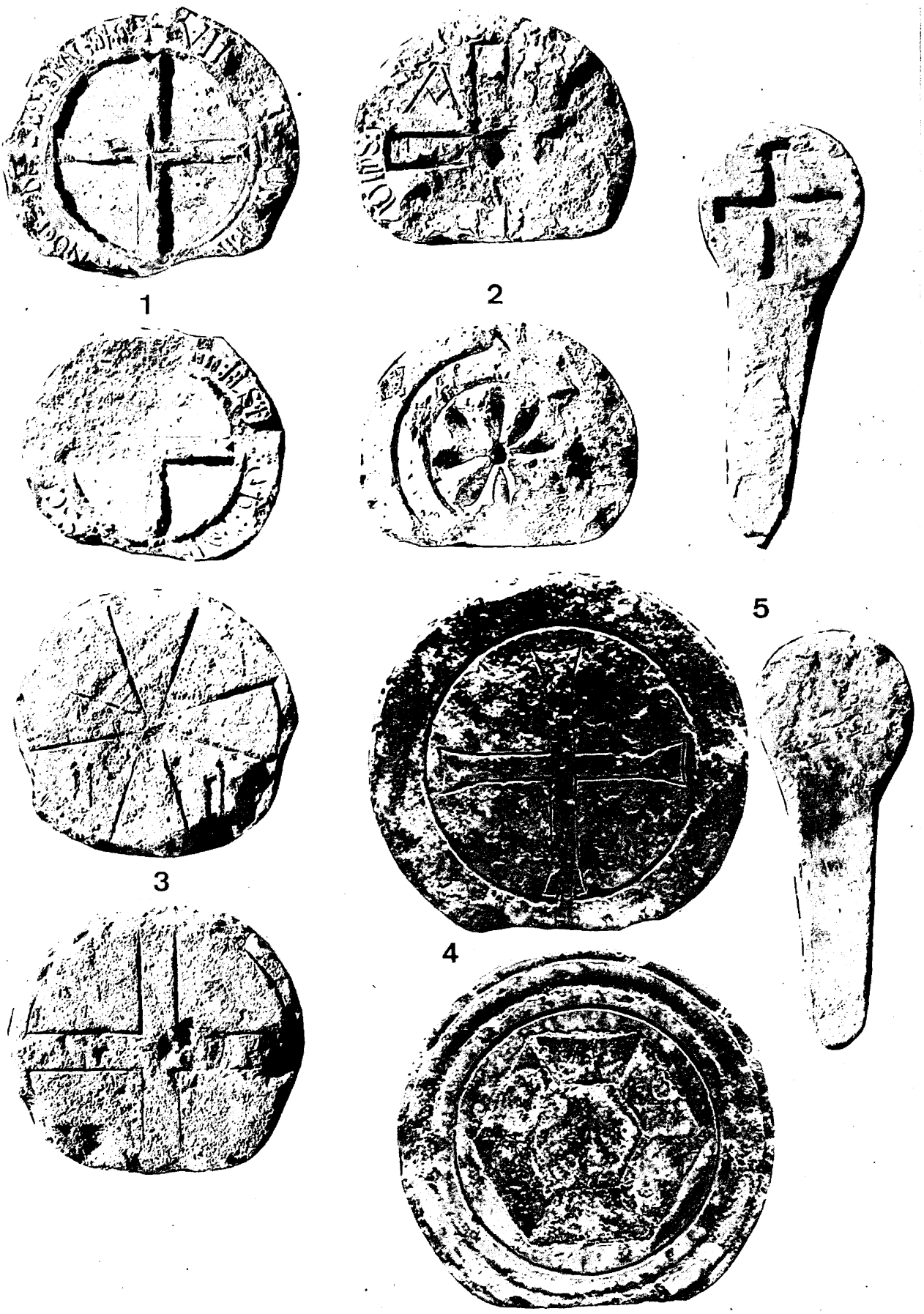

Fig. 1. — Stèles discoïdales de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault).

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Nous donnerons maintenant le catalogue des cinq stèles :

STELE N° 1 (fig. 1, 1).

Cette stèle est réduite au disque (diamètre : 0,32 m ; épaisseur : 0,065/0,075/0,081 ; la hauteur totale devait se situer vers 0,60/0,70 m). Le matériau est un calcaire assez tendre à grains fins.

Avers : croix à branches égales (0,21 de hauteur, 0,208 de largeur), dite croix grecque, inscrite dans une moulure circulaire (0,08 de largeur) au sommet plat. Trois branches (0,023 à 0,025 de largeur) sont bifides (le triangle formé à 0,01 de hauteur). La quatrième branche est une branche simple, droite, qui se prolongeait, vers le pied, par une hampe légèrement plus étroite (+ ou — 0,017) : l'ensemble formait ainsi une croix hastée. Le centre de la croix est occupé par une rosace à quatre branches (+ ou — 0,085). Autour de cette décoration est gravée une inscription en latin limitée, vers l'extérieur, par une bordure simple, à plat, légèrement surélevée par rapport au champ épigraphique (qui a une hauteur de 0,045 à 0,047 m) mais au-dessous du plan de la croix. La décoration est champlevée et l'inscription est incisée sur la bordure. La tranche du disque est lisse et l'épaule et le pied ont disparu.

L'inscription très altérée peut être restituée de la façon suivante :

+ ⁘ VIII.. [KALENDAS] IVNII OBII [T]... [RAIM] VNDVS ⁘ DE ⁘ SCO ⁘ PARAGORIO ⁘

soit : « le 7 (ou le 8) avant les Kalendes de Juin (26 ou 27 mai) est mort Raymond de Saint-Pargoire ».

La croix qui marque le début de l'inscription est pattée ; la hauteur des lettres normales va de 0,019 à 0,030 m et les lettres réduites de 0,011 à 0,016 m.

Revers : cette face est plus mutilée que celle de l'avers. La description générale est identique de même que les mesures. Le champ épigraphique a environ 0,04 de hauteur.

L'inscription, très partiellement conservée, peut être lue :

[+ X] IIII KAL (endas) SEPTE [MBRIS] ⁘ OBIIT ⁘ RAIM [VNDVS] .... ⁘ SCO...

soit : « le 14 avant les Kalendes de Septembre (= 19 août) est mort Raymond [de] Saint..... ».

Il s'agit donc d'une stèle qui a servi pour deux sépultures (successives ou contemporaines) probablement placée à la tête de deux corps ensevelis dans le prolongement l'un de l'autre. Les caractères paléographiques (7) permettent d'attribuer ces deux inscriptions au XIIe siècle, et, probablement à la seconde moitié de ce siècle, mais il n'est pas possible de savoir laquelle des deux est antérieure à l'autre : elles sont en tout cas très proches.

Cette datation épigraphique pourrait devenir une certitude absolue si on veut bien accepter l'identification du RAIMVNDVS DE SANCTO PARAGORIO de l'avers avec un personnage connu de l'abbaye de Gellone. En effet, le Cartulaire nous fait connaître, en 1105-1120, à Saint-Pargoire (8), le nom de « Raimundi, monachi ejusdem ville custodis » (9) et, en 1162 (10), le nom de « Raimundi, capellani Sancti Paragorii ». Certes le prénom de « Raimundus » est courant mais nous n'hésitons pas à présenter l'hypothèse d'une identité entre le personnage de la stèle et celui des textes puisque la période coïncide.

Quant au « Raimundus » qui figure sur le revers de cette stèle, la mutilation de l'inscription ne nous permet aucun rapprochement certain (11).

On saisit donc l'intérêt exceptionnel de cette stèle puisqu'elle est, à notre connaissance, la plus ancienne stèle discoïdale médiévale datée dans le département de l'Hérault et, peut-être, au delà (12).

STELE N° 2 (fig. 1,2)

Cette stèle est réduite au disque (diamètre : 0,28 m ; épaisseur : 0,065). Calcaire à grains fins. Elle a été réutilisée, après percement axial, comme meule.

Avers : croix légèrement pattée (branche de 0,09), gravée en creux. La cassure du pied et la réutilisation ont détérioré la partie inférieure. La tranche est lisse, le pied et l'épaule ont disparu.

Entre les branches de la croix, au premier canton : un *alpha* majuscule surmonté d'un *tau.*

au deuxième canton : un *omega* dont la haste centrale est barrée pour former ainsi une croix (hauteur : 0,056). Autour subsistent quelques lettres d'une inscription :

.... RAD (ou O) INIS ⁘ ...S ⁘ SCO S ..... ⁘ .....

---

7. — P. Deschamps, Etude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XIIe siècle, *Bulletin Monumental*, 88, 1929, p. 5-86, pl. I-XXXV. Cette publication reste fondamentale (cf. J. Stiennon, *Paléographie du Moyen Age*, Paris, 1973) mais doit être renouvelée par la publication en cours du *Corpus des Inscriptions de la France médiévale (VIII-XIIIe siècles)* de R. Favreau et J. Michaud (I,1-3, *Poitou-Charentes*, Poitiers, 1974-1977 ; II,4,*Limousin*, 1978 ; III,5,*Aquitaine*, 1979).

8. — Saint-Pargoire (P. Tisset, *op. cit.*, p. 216) est une ancienne possession de Gellone (*Cartulaire de Gellone*, p. 210 : l'authenticité de ce texte (n° 249) daté par les éditeurs de 807 est contestée par P. Tisset, *op. cit.*, p. 59-61).
Nous ne possédons pas de monographie de Saint-Pargoire, situé dans l'ancien diocèse de Béziers, à 23 km au sud de Saint-Guilhem-le-Désert, mais seulement l'ouvrage de H. Beilugou, *La Révolution dans le canton de Saint-Pargoire (Hérault) (1780-1800)*, Montpellier, 1931. Les possessions de Saint-Pargoire sont indiquées dans l'étude de E. Magnou-Mortier (*La société laïque et l'église dans la province ecclésiastique de Narbonne (zone cispyrénéenne) de la fin du VIIIe à la fin du XIe siècle*, Toulouse, 1974 : carte de la p. 250 « Zone centrale du domaine de l'abbaye de Gellone, IX-XIe siècles » et p. 245). L'inventaire des sources concernant Saint-Pargoire est donné dans le *Répertoire archéologique et historique du département de l'Hérault, arrondissement de Lodève, canton de Gignac*, 1974, fiche 281-I-III.

9. — *Cartulaire de Gellone*, p. 227, charte 274 (datation : 1106-1120, corrigée par P. Tisset).

10. — *Cartulaire de Gellone*, p. 442, charte 521 (datation : 1162). Un autre *Raimundus* mais *de Sancto Saturnino* est « capellanus Sancti Paragorii » en 1164 (p. 482, charte 557). Le décès et l'ensevelissement de « Raimundus de Sancto Paragorio » se sont-ils produits entre 1162 et 1164 ?

11. — Il serait imprudent de faire de ce « Raimundus de Sancto... » le « Raimundus de Sancto Saturnino » connu en 1164 à moins qu'on ait tenu à réunir les tombes des deux clercs dévoués de Saint-Pargoire (?).

12. — Une stèle discoïdale du Musée Lapidaire de Béziers (lieu de découverte non précisé mais qui pourrait être local), aujourd'hui disparue, a été datée du XIIIe siècle : L. Noguier, *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2e série, 12,1883-1884, p. 434-435 et pl. II ; J. Dardé et J. Sournies, *L'histoire de Béziers racontée par ses pierres*, Béziers, 1912, p. 49 et pl. XXXII (Fig. 2).

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

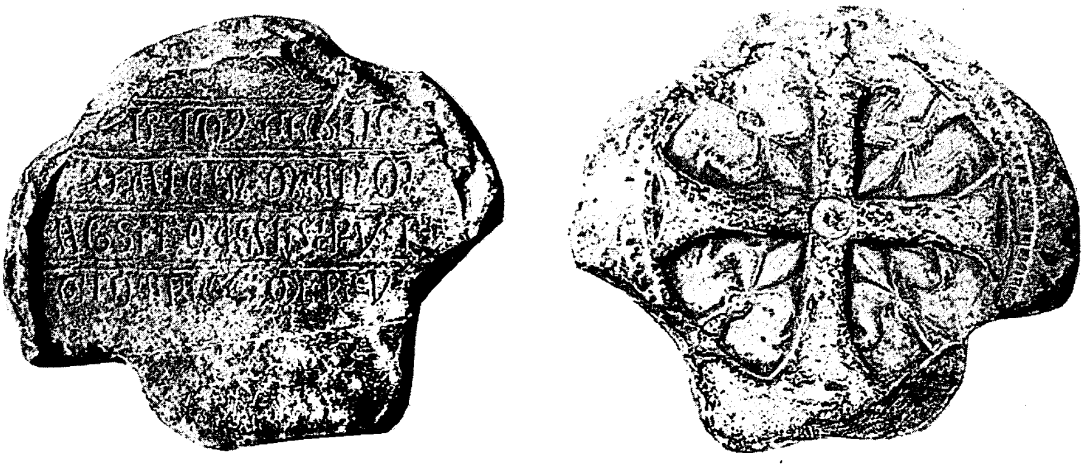

Fig. 2. — Stèle discoïdale du Musée lapidaire de Béziers (Hérault).

La hauteur des lettres est de 0,025 à 0,028 et de 0,016 pour le I. Il nous est impossible de lire cette inscription mais l'épigraphie permet de la situer, comme la précédente, au XIIe siècle, peut-être sur la fin du siècle (13).

Revers : deux cercles concentriques (le plus grand a un diamètre de 0,20 et le plus petit de 0,14) enfermant une rosette à huit pétales, gravée en creux. La bordure est plate et ne porte pas d'inscription.

STELE N° 3 (fig. 1,3)

Cette stèle est réduite au disque (diamètre : 0,33 ; épaisseur : 0,096/0,10). Calcaire blanc tendre.

Avers : croix pattée (branche de 0,15) aux extrémités en arc de cercle, gravée en creux et qui occupe tout le champ. Entre les branches de la croix, on observe des traces d'une lettre au troisième et au quatrième cantons que l'on *pourrait* interpréter comme un *Alpha* et un *Oméga.*

Revers : croix à branches droites inscrite dans un cercle (branche de 0,125).

La datation ne peut être assurée en raison de la simplicité de la représentation. Les deux lettres éventuelles pourraient faire songer à des caractères de la fin du Moyen Age.

STELE N° 4 (fig. 1,4)

Cette stèle est réduite au disque (diamètre : 0,455/0,46 ; épaisseur : 0,075). Calcaire beige tendre.

Avers : dans un cercle (diamètre : 0,325), une croix à branches égales, hampée, aux extrémités en demi-cercle intérieur (branche de 0,29). La bordure de 0,065 est lisse.

Revers : Cercle ; la bordure a été retouchée. Cette face ne semble pas avoir eu, à l'origine, d'autre décoration. Postérieurement elle a été réutilisée et on a incrusté une décoration constituée par un hexagone formé de six éléments en terre cuite vernissée verte et un élément de terre cuite jaune au centre.

La datation reste problématique.

STELE N° 5 (fig. 1,5)

Cette stèle est intégralement conservée (hauteur totale : 0,67 ; diamètre du disque : 0,26 ; épaisseur du disque : 0,087/0,088 ; épaisseur du pied : 0,09/0,10 ; largeur du col : 0,15). Calcaire très micacé. La base du pied est biseautée.

Avers : croix à branches sensiblement égales (0,195/0,205) très légèrement pattée et gravée en creux (hauteur totale : 0,21, largeur totale : 0,20).

Revers : fruste.

La modestie du décor et l'absence d'inscription ne permettent pas de proposer une datation.

*
* *

Les cinq stèles discoïdales de Saint-Guilhem-le-Désert s'ajoutent au corpus en cours d'élaboration. Deux d'entre elles (n° 1 et n° 2) ont un intérêt exceptionnel puisqu'elles peuvent être datées du XIIe siècle ; les trois autres ne sauraient être situées précisément dans le temps, et il est nécessaire de disposer de nouvelles découvertes pour les inclure dans une série.

Ces documents sont les témoins d'un art local-régional peut-être (14) par lesquels on a voulu marquer la sépulture modeste de ceux qui, clercs ou laïques, ont participé à la vie du val de Gellone.

---

13. — D'après ce que veut bien nous indiquer M. le Pr. R. Favreau.

14. — Il faudrait procéder, pour chaque stèle, à une analyse du matériau et essayer de retrouver les carrières.

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)